



Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées (LEA). 2011, Université du Maine. hceres-02036387

HAL Id: hceres-02036387

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036387>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LI120000876

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La mention Langues étrangères appliquées de la licence Arts, lettres et langues de l'Université du Maine se décline en deux spécialités : Anglais-Espagnol et Anglais-Allemand. Les étudiants candidats à cette mention doivent déjà posséder de solides connaissances dans les deux langues de la spécialité choisie. Cette formation a pour vocation de former les étudiants aux relations commerciales avec l'étranger au sein des entreprises, à travers la maîtrise approfondie de deux langues et cultures étrangères, ainsi que de savoir et savoir-faire professionnels. Les emplois occupés au sortir de la licence couvrent tous les secteurs de l'activité économique.

Deux parcours au choix sont possibles à partir de la deuxième année de licence : Langue et Commerce, disponible pour les deux spécialités, et Etudes européennes, disponible uniquement pour la spécialité Anglais-Allemand, la troisième année étant effectuée en Allemagne, à l'Université de Paderborn.

Les étudiants effectuent un stage obligatoire en troisième année, en France ou à l'étranger, selon des modalités qui varient en fonction de leur parcours.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	132
Nombre d'inscrits en L2	59
Nombre d'inscrits en L3	46
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	10 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	13 %
% d'abandon en L1	39,7 %
% de réussite en 3 ans	37 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

La mention LEA de la licence offre un parcours pluridisciplinaire fortement ancré sur les compétences linguistiques et culturelles de deux aires linguistiques. Elle permet aux étudiants de se spécialiser dès la deuxième année en choisissant l'un des deux parcours proposés. Ces parcours sont l'occasion d'introduire des enseignements orientés vers la connaissance du milieu professionnel au sens large (économie, droit, société) comme au sens plus pratique et technique (gestion, négociation, commerce...).

Cette mention trouve une justification locale, tant dans le public de proximité qu'elle attire en majorité que par sa singularité dans l'offre de formation de l'académie, de par ses parcours spécifiques. En particulier, si la spécialité Anglais-Allemand draine de faibles effectifs, elle n'en est pas moins intéressante de par son partenariat avec l'Université de Paderborn, qui permet des échanges dans les deux sens. Le parcours Etudes européennes est ainsi valorisé par la possibilité d'effectuer un stage long en Allemagne (entre un semestre et une année) avec un poids en Crédits Européens important, ce qui atténue son côté un peu théorique.

La formation a également développé des relations privilégiées avec le milieu professionnel, en particulier un partenariat avec deux associations professionnelles du département, ce qui génère des offres de stages et des opportunités d'emploi des étudiants de troisième année.

Une grande attention est portée à la réussite des étudiants en première année de licence, à travers des enseignements de remise à niveau, des renforcements disciplinaires et un enseignement de méthodologie. La réorientation des étudiants est aussi facilitée via la mise en place de passerelles avec les autres mentions de l'établissement incluant des licences professionnelles. Plus généralement, le souci de l'encadrement des étudiants se traduit par une forte proportion de travaux dirigés et travaux pratiques et de contrôle continu des connaissances.

Cette formation est aussi accessible à des étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT.

- Points forts :

- La spécificité des parcours.
- Les passerelles entre les différentes mentions.
- L'accès à la formation pour des étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT.
- Le partenariat avec deux associations professionnelles du département.

- Points faibles :

- Absence de données chiffrées sur l'origine et le devenir des étudiants diplômés ou non et sur leur mobilité internationale.
- Peu d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation et dans l'équipe pédagogique (un seul Professeur des Universités intervient dans la mention).
- Manque d'intervenants professionnels dans les enseignements.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Des baisses importantes d'effectifs sont constatées dans le dossier sans pour autant être commentées. Elles semblent être communes à l'ensemble des mentions portées par l'UFR. Il serait intéressant d'en comprendre les raisons, en particulier si elles sont liées à l'attractivité des diplômes.

Le très fort taux d'abandon en première année est interprété dans le dossier comme une mauvaise orientation des bacheliers, beaucoup ne venant jamais en cours après avoir effectué leur inscription pédagogique. Le dossier mentionne par ailleurs de nombreux cas de réorientations en cours de licence. Il semblerait que l'établissement doive repenser ses procédures d'information aux lycéens, de manière à améliorer l'orientation des bacheliers dès le début de leur cursus universitaire. De manière complémentaire, une meilleure prise en compte des évaluations de la formation par les étudiants ou par des enseignants internes ou externes pourrait être de nature à permettre d'identifier les points d'inadéquation de l'offre avec l'attente des étudiants.

La mention affichant clairement ses objectifs professionnels, il serait souhaitable d'impliquer davantage les professionnels du commerce international dans les enseignements, et pas uniquement comme tuteurs de stages.